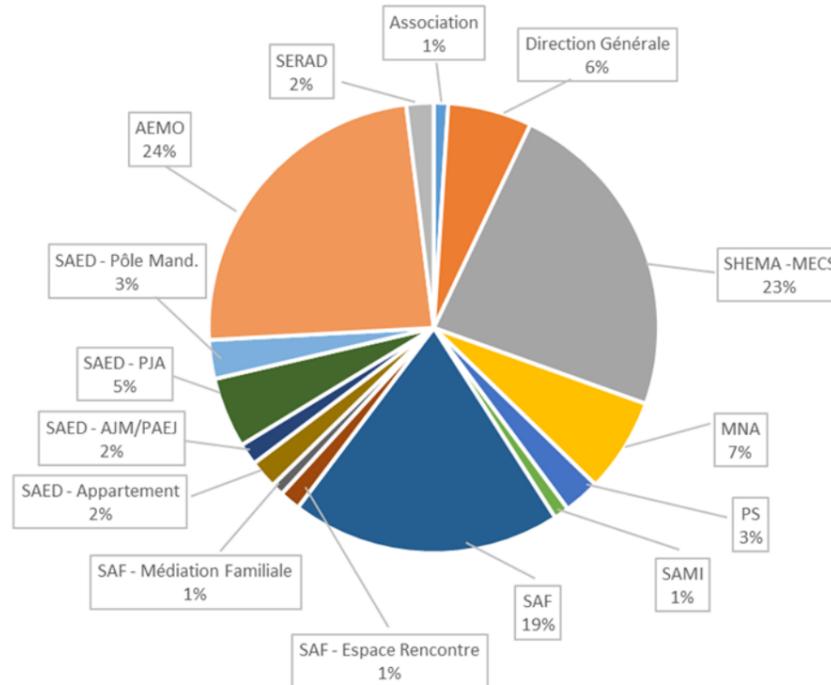


LES DONNÉES BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES

Répartition des charges de l'Association par établissement et services en 2021



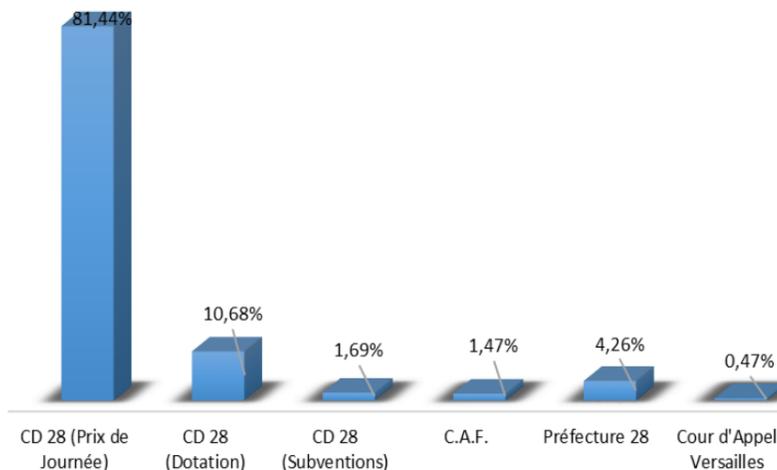
Les comptes consolidés de l'exercice clos 2021 font apparaître un total des charges, pour l'ensemble des activités de l'ADSEA 28, de **11 186 921 €** et pour un total produits de **10 348 707 €**.

Il en résulte un résultat de l'exercice déficitaire à hauteur de **838 214 €**.

C'est le "groupe II", c'est à dire l'ensemble des frais de personnels, qui pèse le plus lourd : il représente à lui seul 71% du total des charges.

Les dépenses de structure (locations, maintenances, entretiens, assurances, etc.), ainsi que les dépenses d'exploitation (énergie, alimentation, transport, télécommunications et prestations) représentent chacune environ 14% des charges.

Sources de financement des actions de l'ADSEA 28 en 2021



Le financement des actions et des services de l'Association est assuré par des prix de journée arrêtés par le Président du Conseil Départemental et le Préfet (SHEMA, AEMO, SAF, SAED) ou bien par tarification des actes réalisés (ER, MF) ou encore par des subventions spécifiques des collectivités territoriales ou de l'Etat (AJM, SPS).

Le Conseil Départemental reste le principal financeur de l'ADSEA.

Confluences

Ce numéro de Confluences est un numéro spécial réalisé à l'occasion de notre Assemblée générale du 23 juin 2022. Il a pour objet de donner à chacun quelques éléments clés de l'activité 2021 de l'Association. Ces chiffres et ces commentaires sont très synthétiques ; ils n'ont pas vocation à remplacer le rapport moral, les rapports d'activités, le rapport financier et le bilan social qui sont présentés lors de l'assemblée générale, mais ils donnent un aperçu d'ensemble du profil et de l'actualité de l'ADSEA 28 ainsi que des caractéristiques de l'exercice 2021.

Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS
Présidente

L'activité de l'ADSEA en 2021

2021 est une année de convalescence et de retrouvailles qui aura conduit nos équipes à mobiliser encore davantage leurs qualités d'accompagnement et leurs capacités de soutien, d'écoute et d'étayage. Arrivée depuis peu - le 19 avril 2022 - sur le poste de Directrice Générale, je constate avec plaisir, l'engagement des équipes auprès de leurs publics malgré une seconde année rythmée par la crise sanitaire.

J'attire l'attention sur un point d'inquiétude, la difficulté de recrutement partagée par l'ensemble des acteurs du secteur social et médico-social. Il faut noter que les mouvements de personnels ont été particulièrement nombreux sur l'année 2021.

La capacité d'adaptation des services, des ESMS et des professionnels et la continuité du service :

Des services et ESMS ont développé leur activité de façon importante et d'autres ont adapté leurs accompagnements de façon pertinente afin de garantir la continuité des accompagnements et l'utilisation des outils numériques y a grandement contribué en modifiant parfois les pratiques mais en créant également des espaces nouveaux de dialogue. Le Pôle de Jour pour Adolescents (PJA), qui s'engage vers un accompagnement plus intensif auprès des familles, a dû réadapter son travail suite à l'arrêt de la classe Relais par les services de l'Education Nationale.

Le SAF a travaillé à la rédaction de son projet d'établissement qui sera présenté en 2022.

La MECS, en partenariat avec la Fondation Chevallier Debeausse a mis en place une unité COVID éphémère et 2 séjours y ont été réalisés. Sur le Service d'Actions Educatives en Milieu Ouvert (SAEMO), si les actions collectives n'ont pu toutes se tenir ou ont été réduites, les professionnels ont adapté les modalités de travail afin de garantir la continuité du service rendu. Le Service de Prévention Spécialisé bien identifié sur la ville de Mainvilliers s'est engagé dans les « Bataillons de la Prévention » sur la commune de Lucé. Malgré le contexte sanitaire, les actions collectives ont pu se déployer et la vigilance des équipes s'est accrue quant aux difficultés propres des communes sur lesquelles le SPS intervient (violence inter quartiers).

L'expérimentation du Service d'Accrochage et de Mobilisation des Invisibles (SAMI) a fonctionné sur toute l'année 2021 après une entrée difficile dans l'action en 2020 du fait de la crise sanitaire. L'expérimentation s'est arrêtée le 31 décembre 2021. Ce bureau mobile, innovant a globalement rempli les objectifs fixés malgré les contraintes limitant la dimension « d'aller vers » propre à cette action. La pertinence de cette action a été démontrée du fait de sa mobilité.

Le Pôle Mandataire a lui aussi développé son activité de façon importante. En 2020 il avait concentré

son activité sur la mission de protection et en 2021 la reprise des activités ordinaires a engendré un travail important.

Des publics qui évoluent, des activités qui augmentent.

Il faut noter que les besoins d'accompagnement des adolescents augmentent et cela est constaté aussi bien au Pôle de Jour pour Adolescents (PJA) qu'au Service de Médiation familiale où les demandes de médiation parents/adolescents augmentent régulièrement. Sur le Service d'Actions Educatives en Milieu Ouvert (SAEMO) des constats similaires sont faits. A la demande du Conseil Départemental nous avons accueilli sur le Pôle Jeunes Majeurs, des mineurs de plus de 16 ans pour répondre aux besoins du territoire. Le Point Accueil Ecoute Jeune (PAEJ) est bien identifié et a des perspectives de développement. Sur la MECS on constate à la fois un « vieillissement » du public et une augmentation régulière d'accueils d'adolescents ayant une notification de la MDA. Cette évolution nécessitera à la fois de travailler des partenariats avec le médico-social et d'organiser les suivis en prenant en compte les spécificités de ce public à besoins particuliers. Un échange avec le CD sur ce sujet spécifique sera nécessaire.

Le service MNA a connu les conséquences de l'évolution des politiques d'accueil ce qui nous a conduit à proposer une réorganisation



Numéro 45
Spécial

Septembre 2022

Directrice de publication

Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS
Présidente

Comité de Rédaction

Odile SEMERY
Vice Présidente

Isabelle CAPPELLARO
Directrice générale

Irène LANDRE
Assistante de direction

Composition de l'ADSEA 28 en 2021

- Direction Générale
- Service d'Hébergement Educatif Mixte pour Adolescents
- Service d'Accompagnement Familial
- Service d'Actions Éducatives en Milieu Ouvert
- Service Aide et Dialogue
- Service de Prévention Spécialisée
- Service d'Accrochage et de Mobilisation des Invisibles



qui sera présentée dans cette introduction. La Médiation Familiale et l'Espace de Rencontre ont également vu leur activité augmenter. Le SAF est également en suractivité.

Le SERAD a bénéficié d'une extension pour 10 mesures supplémentaires suite à l'accord du CD. Ce service qui intervient majoritairement auprès de jeunes enfants (6/7 ans) s'inscrit bien dans une dimension de prévention et d'alternative au placement. Le PJA a désormais une liste d'attente et le service Appartement est très sollicité ne pouvant de fait, répondre à toutes les demandes.

Capacité d'innovation maintenue et ouverture sur l'environnement :

L'ADSEA a répondu à un appel à projet de la DIRPJJ en vue d'ouvrir un service de réparation pénale et a été retenue pour une mise en route en 2022.

Le SAF consolide son implantation drouaise. Ce service a participé à la consultation annuelle des jeunes par le Défenseur des Droits.

L'engagement au titre du développement durable et de l'insertion se poursuit avec l'appui du maraîchage « bio » du Jardin Soli-Bio dans le cadre de l'Eco pôle. L'ancien terrain de football du site des Boissières a été transformé en zone de culture et la production transformée sur site. Cette action nous permet à la fois de développer des partenariats avec plusieurs acteurs du département et de sensibiliser les jeunes et familles à travers des ateliers cuisine ou « découverte ».

Le constat d'une forte demande sur le Service Appartement du Pôle Jeunes Majeurs et en parallèle d'une baisse d'activité sur le service

MNA a conduit à proposer un projet de fusion des services au titre du budget 2022. Nous attendons l'arrêté d'autorisation avant l'été 2022.

La participation à la consultation annuelle des jeunes par le Défenseur des droits a été initiée.

Poursuite des travaux de restructuration et de réorganisation des services et ESMS.

Le SHEMA-MECS a continué à déployer le plan d'actions engagé pour sa restructuration sous la responsabilité de l'équipe de Direction par intérim dans un contexte difficile avec de nombreux mouvements de personnels. Un effort de formation et de professionnalisation des personnels a été mené ainsi qu'un travail sur l'amélioration de la qualité de l'accompagnement. Un médecin référent intervient désormais. Il faut noter que des gels de place ont dû être opérés pour effectuer des travaux demandés soit par la Commission Départementale de Sécurité, soit liés à des sinistres. Ce dernier point rejoint la préoccupation de l'Association concernant les locaux de cet établissement qui ne correspondent plus aux attentes en matière d'accueil de notre public. La Commission Patrimoine a engagé des démarches qui s'accélèrent en 2022.

La DACQ

Le travail de démarche d'amélioration continue de la qualité est bien engagé avec une Commission DACQ très active mais une inquiétude se profile avec le départ en août 2022 du salarié en charge de cette mission.

En 2022 les chantiers seront nombreux :

La question des locaux du SAF, de la Mecs et du siège sera un axe de travail prioritaire de la

Commission Patrimoine. Le nouvel environnement législatif (la loi du 7 février 2022) doit être pris en compte dès maintenant puisque certaines mesures sont immédiatement applicables comme indiqué dans la circulaire du 3 mai 2022. L'ouverture du service de réparation pénale devrait être effective mi-septembre 2022 et la fusion MNA/Service Appartement autorisée avant l'été. Un comité de suivi du SHEMA-MECS a été mis en place afin de terminer le travail de restructuration.

L'ADSEA 28 du fait de l'ensemble de ses actions, est un acteur majeur du département auprès des publics fragiles et isolés. La poursuite de ses actions nécessite de développer les partenariats avec les différents acteurs du département (sanitaire, médico-social, etc..) et de mettre en place une politique de communication améliorée.

Le travail social a considérablement évolué ces dernières années et la crise sanitaire est venue l'interroger en le conduisant à modifier ses pratiques. Poursuivre sur cette voie de la transformation de l'organisation du travail social au service du public sera un des axes de travail de l'année 2022 avec une vigilance particulière sur la poursuite de la démarche d'amélioration continue de la qualité.

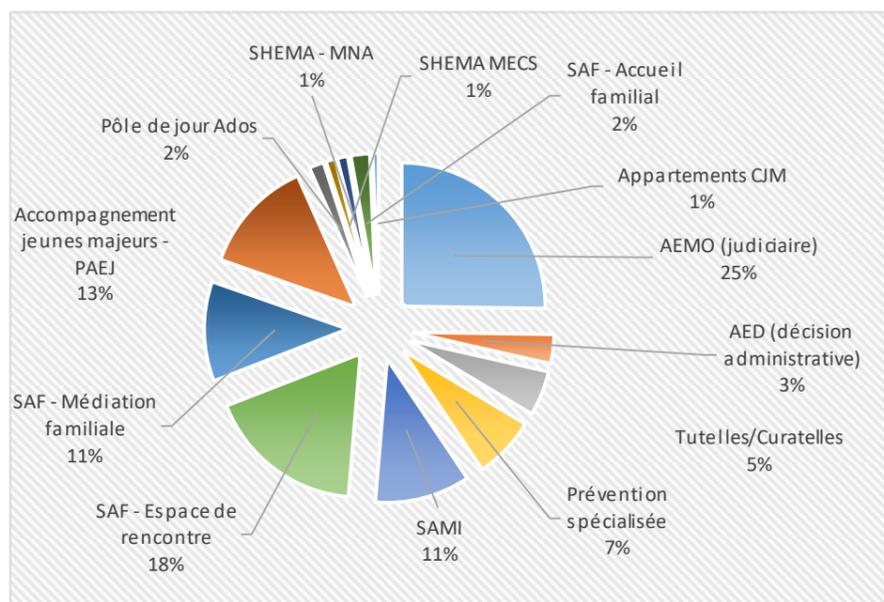
Une attention particulière sera apportée à la politique des Ressources Humaines en ce qui concerne la GPEC et la professionnalisation. Il serait souhaitable que nous puissions davantage développer l'accueil d'apprentis dans nos structures dans l'objectif de résoudre les difficultés de recrutement que nous connaissons.

Isabelle CAPPELLARO
Directrice générale

Nombre de personnes suivies (présents au 31/12 + sorties en 2021)

AEMO (judiciaire)	714
AED (décision administrative)	93
Tutelles/Curatelles	143
Prévention spécialisée	198
SAMI	304
SAF - Espace de rencontre	503
SAF - Médiation familiale	318
SAED accompagnement jeunes majeurs - PAEJ	367
SAED - Pôle de jour Ados	47
SHEMA MECS	30
SHEMA - MNA	33
SAF - Accueil familial	60
SAED - Appartements	19
Total	2829

L'ACTIVITE EN CHIFFRES



Il ne s'agit ici que du nombre de personnes suivies; ainsi un jeune venant une seule fois en consultation, "compte" autant qu'un jeune hébergé toute l'année dans un des foyers.

LE PERSONNEL

Effectif total au 31/12/2021 en ETP (en nombre de salariés, hors apprentis)

	2020	2021	
	Total	Total	H F
Cadres de direction	12	12	4 8
Cadres techniques	4	3	3 0
Cadres de soins	6	7	1 6
Administratif	24	21	1 20
Socio-éducatif	122	108	27 81
Services généraux	20	16	8 8
Ensemble	188	167	

hommes	50	44
femmes	138	123

Effectif en Equivalent Temps Plein au 31/12/2021 (hors apprentis) par Service

	2020	2021	Taux de variation
			2020/2021
Direction Générale	9,00	9,00	0,00%
SHEMA	53,09	35,20	-33,70%
Prévention spécialisée	4,00	3,00	-25,00%
Actions Educatives en Milieu Ouvert	50,60	48,30	-4,55%
Accompagnement Familial	39,55	39,00	-1,39%
Aide et Dialogue	20,89	18,30	-12,40%
SAMI	2,00	2,00	0,00%
Ensemble	177,13	154,80	-12,61%

Nombre de salariés bénéficiant d'un contrat d'apprentissage au 31/12/2021

	2020	2021
Hommes	2	1
Femmes	2	3
Total	4 Educ spéc.	4 Educ spéc.

	2020	2021
Taux de salariés handicapés	3%	4%

Détail par profession du secteur éducatif au 31/12/2021 (en nombre de salariés hors apprentis)

	2020	2021
Aide médico-psychologique	0	1
Animateur	1	1
Animateur socio-éducatif	1	2
Assistant social	1	1
Assistant familiaL	30	30
Conseiller économie familiale et sociale	2	1
Educateur scolaire	4	3
Educateur scolaire spécialisé	4	3
Educateur spécialisé	63	52
Educateur technique	1	1
Educateur technique spécialisé	2	2
Educateur de jeune enfant	1	1
Enseignant technique	0	1
Moniteur adjoint d'animation	2	4
Moniteur éducateur	9	5
Ensemble	121	108

Ancienneté du personnel au 31/12/2021

